

*Initiatives ministérielles*

maintenant partie intégrante d'une économie mondiale et il n'est pas si facile pour les gens d'envisager de travailler toute leur vie au même endroit.

Nous nous condamnons, ainsi que nos concitoyens, à toute une vie d'apprentissage et d'adaptation. Les travailleurs plus âgés sont pris au piège. Nous avons tous nos habitudes. Lorsqu'on a travaillé 25 ans ou plus à un seul endroit, il est très difficile de se retrouver tout à coup au chômage et de chercher un autre emploi. C'est généralement un choc pour le travailleur et sa famille. S'il est licencié en même temps qu'un grand nombre de collègues travaillant au même endroit, c'est toute la collectivité, toute la région, qui est alors frappée.

Les Canadiens ne se laissent pas abattre facilement. Nous avons fait des rajustements au fil des nombreuses décennies et je suis sûr que nous en ferons encore dans l'avenir. Le gouvernement n'abandonne certes pas les travailleurs plus âgés dans cette réforme de notre système de sécurité sociale. Ils participent pleinement à cette initiative.

Cette réforme est un processus d'apprentissage et nous apprenons des mesures que nous avons déjà prises à l'égard des travailleurs plus âgés. Ainsi, je voudrais rappeler à mes collègues que le gouvernement n'a pas laissé tomber ces travailleurs lorsqu'ils ont été durement touchés par le déclin d'un grand nombre d'industries canadiennes. Nous sommes témoins d'énormes bouleversements depuis dix ans. Nous n'avons pas abandonné les personnes dans le besoin et nous ne les abandonnerons pas. Les changements qui s'en viennent feront en sorte que les personnes dans le besoin seront protégées.

• (1720)

Un programme, en particulier, qui a été très utile et qui a servi dans un certain nombre de situations difficiles est le Programme d'adaptation des travailleurs âgés, connu sous l'acronyme PATA. Même s'ils n'en étaient aucunement responsables, bon nombre de travailleurs plus âgés se sont retrouvés au chômage avec, malheureusement, très peu de chances de trouver un nouvel emploi. C'est là où le Programme d'adaptation des travailleurs âgés se révèle si utile.

Les Canadiens veulent que nous ayons de la compassion pour ces hommes et ces femmes qui ont participé à l'économie du Canada durant la plus grande partie de leur vie. Je tiens à préciser que le PATA n'a pas pour effet de dissuader les gens de chercher du travail. En aidant les travailleurs plus âgés à faire des rajustements parce qu'ils ne peuvent pas trouver un emploi, on ne cherche pas à les tenir éloignés du milieu de travail, mais simplement à leur fournir un filet de sécurité jusqu'à ce qu'ils puissent s'adapter à leur situation ou à leur permettre de tenir le coup jusqu'à ce qu'ils puissent toucher leur pension de vieillesse.

Ce programme est l'une des nombreuses options offertes aux travailleurs plus âgés. Comme je l'ai dit, ce n'est qu'une des mesures que le gouvernement a prises pour aider les travailleurs canadiens d'un certain âge. Le PATA est un programme très bien conçu qui répond aux besoins des travailleurs. C'est un excellent exemple d'innovation et de partenariat entre le gouvernement

fédéral et les différents gouvernements provinciaux pour offrir une aide à long terme aux travailleurs plus âgés dont les chances de trouver un nouvel emploi sont plutôt minces, voire nulles.

Je peux dire, en me basant sur mon expérience personnelle et sur l'expérience de centaines et de milliers de travailleurs de ma circonscription, Algoma, qu'un certain nombre de travailleurs mis à pied ont profité du Programme d'adaptation des travailleurs âgés. Depuis 1990, la collectivité d'Elliot Lake a perdu 4 000 emplois dans le secteur minier. Parmi ces gens, il y en avait des centaines qui se trouvaient dans cet âge difficile compris entre 55 et 60 ans.

Le Programme d'adaptation des travailleurs âgés a permis d'aider des centaines de travailleurs licenciés à Elliot Lake et sur la côte nord de ma circonscription. Même si le PATA ne peut pas résoudre les problèmes financiers de toutes les familles, il facilite l'ajustement pendant une période difficile pour ces travailleurs licenciés.

Je voudrais juste citer un autre exemple où le gouvernement a fait preuve d'un extrême intérêt pour les travailleurs âgés. Il y a au Nouveau-Brunswick un programme qui s'appelle la Compagnie des travailleurs du Nouveau-Brunswick. C'est un programme proactif qui aide les travailleurs âgés à retourner dans la population active. C'est différent du Programme d'adaptation des travailleurs âgés. Il part du principe qu'il faut essayer différentes choses, dans différentes régions. C'est une initiative plus nouvelle.

Je vais expliquer comment ce programme fonctionne en citant l'exemple de Gilles, un nom choisi arbitrairement. Gilles à 53 ans et il est à l'assistance sociale. Comme la plupart des personnes de son âge, il a des années d'expérience de travail, mais il ne peut plus en trouver. À 53 ans, c'est difficile. La nouvelle technologie l'a laissé pour compte. Il risquait d'être pris dans le cycle de l'aide sociale. Gilles est une personne fière qui ne voulait pas dépendre de l'aide sociale.

Dans le cadre du programme d'initiatives stratégiques du gouvernement fédéral, nous travaillons en association avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et, depuis juillet, Gilles travaille par l'intermédiaire de la Compagnie des travailleurs du Nouveau-Brunswick. Il est à l'emploi du service des parcs, des loisirs et du tourisme de la ville de Bathurst. Qu'est-ce que Gilles en pense? Je vais vous le dire; il disait: «J'aime mieux être ici qu'à l'assistance sociale.» Je pense que le genre de travail que fait Gilles n'a pas vraiment d'importance.

Je suis sûr que tous mes collègues conviendront que peu de personnes vivant de l'assistance sociale ou de l'assurance-chômage préfèrent cela plutôt que de travailler dans le cadre de tels programmes. Comme le premier ministre l'a dit si souvent, la meilleure manière d'aider quelqu'un et de lui assurer un revenu, c'est de lui offrir un emploi. C'est la seule forme de revenu qui confère de la dignité au titulaire du chèque de paie, et qui lui permet de nourrir et de loger sa famille.

• (1725)

Ils sont plusieurs milliers comme Gilles à profiter de ce genre d'initiative du gouvernement, qui donne une chance aux gens de